YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2007

DELIBERATION N° 2007/02/1207

OBJET : Renouvellement intégral des membres de la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1411-5 et D.1411-3 à D.1411-5,

VU la délibération du Conseil Municipal du 18 mai 2006 désignant les membres du Conseil Municipal à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public,

CONSIDERANT que Mme Françoise HANOULLE-GEOFFROY, membre suppléant au sein de cette commission a fait part de sa démission,

CONSIDERANT que le renouvellement intégral de cette commission s'impose,

CONSIDERANT que la stricte application du scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste ne permet pas d'accorder de sièges aux membres de l'opposition municipale,

CONSIDERANT que dans le souci de respecter le principe ci-dessus rappelé, une liste commune composée de quatre membres de la majorité et d'un membre de l'opposition est présentée aux suffrages,

Liste commune au titre des candidats au siège de membres titulaires :
-Mme Michèle SCHNEIDER
-M. Bernard NUSBAUM
-M. Jean-Pierre LAVALETTE
-Mme Paule FONTANIEU
-M. Daniel GUERNALEC

Liste commune au titre des candidats au siège de membres suppléants :
-M. Paul TEXIER
-M. Jean-Paul HUSSON
-M. Claude HELENE
-M. Louis KOEHL
-M. Alain BETANT

APRES en avoir délibéré,

HÔTEL DE VILLE
60, rue Charles de Gaulle – 91331 Yerres Cedex – Tél. : 01 69 49 76 00 - Fax : 01 69 48 63 98
Site internet : www.yerres.fr - Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Député-Maire

ELIT, à bulletin secret par 32 voix, les membres titulaires appelés à siéger à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public :

-Mme Michèle SCHNEIDER
-M. Bernard NUSBAUM
-M. Jean-Pierre LAVALETTE
-Mme Paule FONTANIEU
-M. Daniel GUERNALEC

ELIT, à bulletin secret par 32 voix, les membres suppléants appelés à siéger à la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public :

-M. Paul TEXIER
-M. Jean-Paul HUSSON
-M. Claude HELENE
-M. Louis KOEHL
-M. Alain BETANT.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Pésident du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 23-2-07
et de la publication le 23-2-07
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 28